Commune des Avirons

Extrait N° 3 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 05 février 2016

L'an deux mil seize, le 05 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. RIVIERE Raphaël – Mme MEZINO Sylvaine – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – M. FRINGUE Mikaël – Mme BARET Liliane – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Absents : M. FERRERE Frédo – M. CANTINA Pierrot – M. SERMANDE Jean-Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha

Procuration : Mme JULLIEN Marie Josée a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia – **M. PAYET Fabrice** a donné mandat à M. VLODY René – **Mme ABELARD Isabelle** a donné mandat à M. BENARD Alex

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

15 FEV. 2016

que la convocation du Conseil a été faite le **26 janvier 2016** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **25.**

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

& &
&

AFFAIRE N° 3 / Orientations budgétaires 2016

- Service annexe de l'eau potable

Rappel sur la gestion : La gestion de la production et de la distribution d'eau potable de la commune des Avirons a été confiée à la CISE via un contrat d'affermage, entré en vigueur le 1er janvier 2010. Celui-ci a une durée de 10 ans.

La CISE Réunion, filiale de SAUR France, exploite les ouvrages mis à sa disposition par la commune, notamment les canalisations, les ouvrages de production et de traitement, les relais de pompage et les réservoirs. La société est chargée de l'entretien des installations, de la surveillance et du renouvellement des branchements et des équipements électromécaniques.

La commune reste cependant propriétaire des équipements et responsable des investissements. Elle organise et finance le renouvellement des canalisations et de tous les ouvrages de génie civil et de captage.

Les données essentielles du service : 4 735 abonnés au service, 564 259 m^3 prélevés, 717 088 m^3 achetés, 910 797 m^3 consommés, 97.3 km de réseau, rendement du réseau : 75 %.

Rappel des données financières 2015 :

Le prévisionnel 2015 était de :

- Pour le fonctionnement : 502 271,79
- Pour l'investissement : 1 146 255,79

Les réalisations devraient s'établir à :

- En recettes de fonctionnement : 502 269,29
- En dépenses de fonctionnement : 251 978,00
- En recettes d'investissement : 563 378,20
- En dépenses d'investissement : 141 462,15

L'investissement a principalement porté sur :

- ✓ Le remboursement du capital de la dette, soit 32 480,51 € ;
- ✓ Une partie des études pour la réhabilitation des ouvrages de franchissement de ravines ;
- ✓ Une partie des études pour la réalisation de l'unité de traitement et la construction du réservoir du Tévelave.

Les restes à réaliser porteront essentiellement sur les travaux de réhabilitation des ouvrages de franchissement.

.../...

Le résultat prévisionnel de l'année 2015 devrait avoisiner les 238 000 euros.

Orientations budgétaires 2016 :

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

- En recettes de fonctionnement :
 - Produit de la vente d'eau aux abonnés 376 000
 - Reprise sur subvention 56 000
- En recettes d'investissement :
 - Prélèvement sur la section d'exploitation 200 000
 - Amortissement des installations 193 000
 - Emprunt 500 000

S'agissant de la dette, l'encours s'élève à 730 513,22 euros au 1/01/16. L'annuité se décompose en :

- Pour le capital : 43 784 euros
- Pour les intérêts : 25 118 euros.

Le Maire propose au Conseil, pour l'année 2016, de retenir les orientations suivantes :

- Le paiement de la dette pour environ **68 902 €** en annuité ;
- Poursuite de la réalisation de la maîtrise d'œuvre en vue de réaliser les études et les dossiers réglementaires nécessaires à l'opération de construction d'un nouveau réservoir de stockage et d'une unité de traitement d'eau potable sur le Tévelave (au niveau du réservoir Cadet).
- Poursuite de la réalisation des divers travaux de mise aux normes sur les captages Deveaux, La Mocque, Lucas, Dussac, Cadet, Fourcade et Bras sec : notamment des travaux de réhabilitation d'ouvrage de franchissement de ravines, de remplacement de regard, de mise en place de compteur de production (opération en restes à réaliser 2015).
- D'enclencher un programme d'études et de travaux de modernisation des canalisations notamment pour régler les problèmes de casses répétitives sur certaines portions du réseau, pour mettre en place des surpresseurs, améliorer la défense incendie, déconnecter les réseaux en doublon, installer des réducteurs de pression.
 Pour 2016, l'enveloppe de crédits affectés à ces travaux sera fixée à 700 000 euros.

Le Conseil est invité à se prononcer.

Après discussions, les **orientations budgétaires 2016** pour le **service de l'eau potable** sont fixées comme suit :

- Le paiement de la dette pour environ **68 902 €** en annuité ;

.../...

- Poursuite de la réalisation de la maîtrise d'œuvre en vue de réaliser les études et les dossiers réglementaires nécessaires à l'opération de construction d'un nouveau réservoir de stockage et d'une unité de traitement d'eau potable sur le Tévelave (au niveau du réservoir Cadet).

- Poursuite de la réalisation des divers travaux de mise aux normes sur les captages Deveaux, La Mocque, Lucas, Dussac, Cadet, Fourcade et Bras sec : notamment des travaux de réhabilitation d'ouvrage de franchissement de ravines, de remplacement de regard, de mise en place de compteur de production (opération en restes à réaliser 2015).

- D'enclencher un programme d'études et de travaux de modernisation des canalisations notamment pour régler les problèmes de casses répétitives sur certaines portions du réseau, pour mettre en place des surpresseurs, améliorer la défense incendie, déconnecter les réseaux en doublon, installer des réducteurs de pression.

Pour 2016, l'enveloppe de crédits affectés à ces travaux sera fixée à 700 000 euros.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIRONS LA REUNION